

Pensions de famille : caractéristiques socio-démographiques des résidents en Île-de-France

Cette publication est réalisée à partir des résultats de l'enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS) retraités pour l'Île-de-France. Elle fait partie d'un triplet visant à décrire les profils et les parcours des résidents des établissements de logement adaptés détaillés pour les résidences sociales, les pensions de famille et les foyers de jeunes travailleurs.

► Synthèse

En Île-de-France, les résidents des pensions de famille et des résidences accueil (PF) sont âgés en moyenne de 51 ans, majoritairement des hommes et souvent inactifs. Cette population est vieillissante. Bien que la majorité des résidents vive seule, cette part est cependant moins élevée que dans les autres dispositifs de logement adapté. Parmi les résidents des pensions de famille, plus d'un tiers était préalablement hébergé dans une structure d'hébergement et plus d'un résident sur 10 était en situation de sans-abrisme.

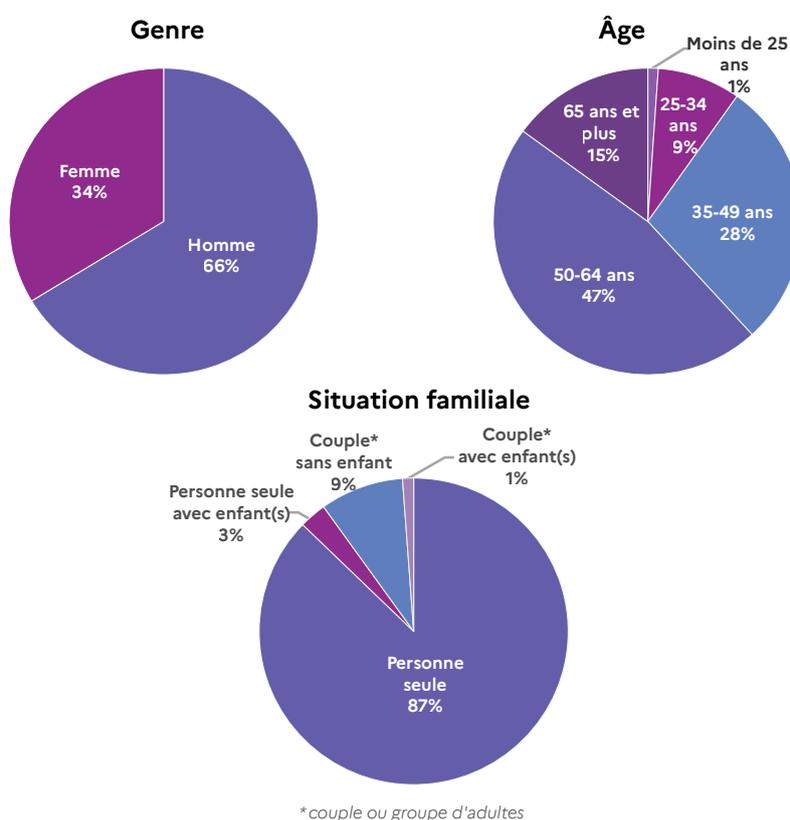
Les pensions de famille proposent des solutions de logement durables. Ainsi l'ancienneté des résidents est élevée, avec une présence médiane proche de 4 ans. Les sorties sont peu fréquentes (10% de sortie sur l'année 2020) mais se caractérisent par un accès prioritaire au logement social. Pour les sortants cependant, la situation résidentielle précédant l'entrée et le non exercice d'une activité professionnelle impactent négativement la sortie du dispositif vers un logement ordinaire.

Les pensions de famille (PF), qu'elles soient généralistes ou sous forme de résidences accueil¹, sont une forme de résidence sociale. Elles en partagent les principales caractéristiques, c'est-à-dire « [des] établissements destinés au logement collectif à titre de résidence principale de personnes dans des immeubles comportant à la fois des locaux privatifs meublés ou non, et des locaux communs affectés à la vie collective »².

Il s'agit d'une offre alternative au logement pour des personnes à faible niveau de ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale, et ayant pour la plupart fréquenté de façon répétée les structures d'hébergement provisoire³. De taille réduite, ces structures proposent un accompagnement à la vie quotidienne assuré par un hôte ou un couple d'hôtes.

Au 31 décembre 2020, en Île-de-

► 1. Synthèse du profil socio-démographique des résidents de PF en Île-de-France



¹ Les résidences accueil sont plus particulièrement destinées aux personnes ayant un handicap psychique.

² Article L. 633-1 du code de la construction et de l'habitation.

³ Article L. 301-1, II du code de la construction et de l'habitation.

France le parc de pensions de famille regroupe 146 établissements pour 3 473 résidents, soit 4% du total des places en logement adapté⁴.

Une population vieillissante, majoritairement masculine et souvent isolée

Au 31 janvier 2021, les personnes logées en pensions de famille en Île-de-France étaient âgées en moyenne de 51,4 ans. Les résidents étaient en moyenne plus âgés qu'en 2016⁵ (48,4 ans). Les pensions de famille accueillent la deuxième population la plus âgée parmi les dispositifs du logement adapté, après les foyers de travailleurs migrants. Les hommes étaient majoritaires bien que cette surreprésentation soit un peu moins marquée que dans le reste de la France (66% contre 73%).

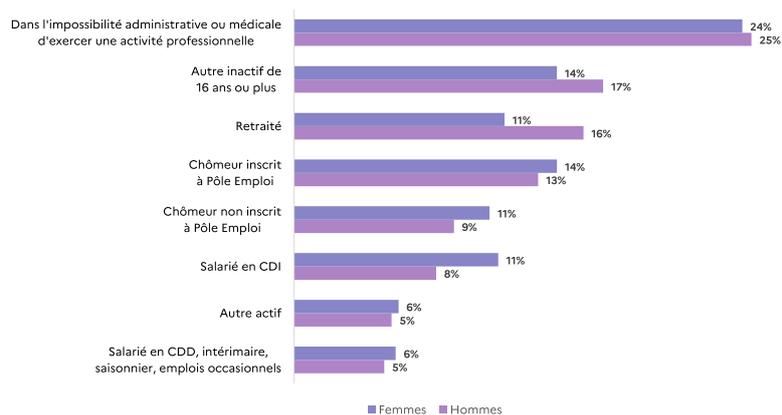
En termes de composition familiale, les résidents sont très majoritairement des personnes seules (87%) à l'image des autres dispositifs de logement adapté. Les PF accueillent 9% de couples ou groupes sans enfants et 4% de personnes seules ou couples/groupes avec enfant(s) ; des proportions similaires à celles de 2016. Dans le reste de la France, 95% des résidents de PF sont des personnes seules sans enfants.

67% des résidents des PF franciliennes sont de nationalité française (contre 93% dans le reste de la France). Les résidents de nationalité étrangère sont principalement non ressortissants de l'UE (28% contre 5% ressortissant de l'UE).

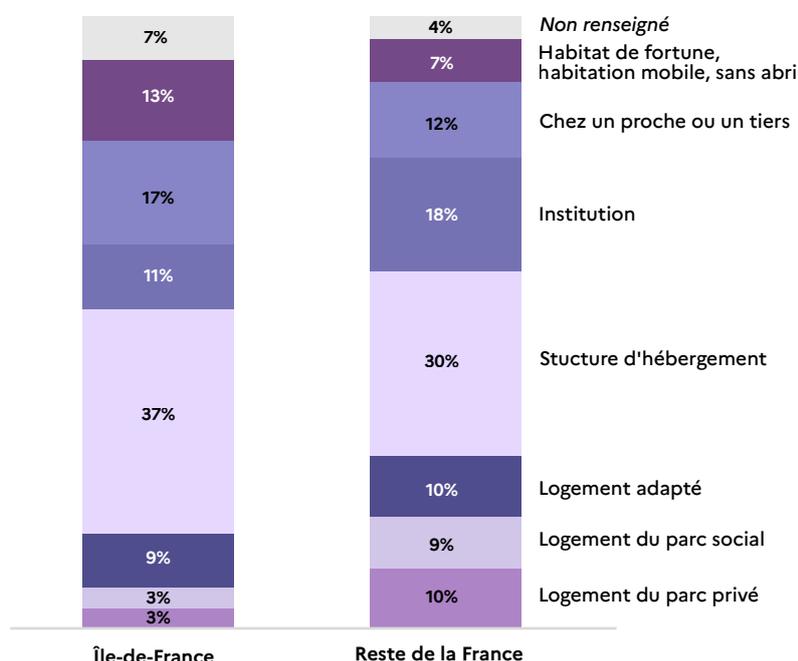
Les résidents logés depuis plus de 5 ans en pension de famille ont des profils socio-démographiques comparables même s'ils sont en moyenne plus âgés que l'ensemble des résidents (54,8 ans en moyenne pour les résidents de plus de 5 ans et 57,5 ans pour les résidents de plus de 10 ans)

► Figure 1.

► 2. Répartition des statuts d'activité des résidents de PF selon le genre



► 3. Répartitions des conditions de logements avant l'entrée des résidents de PF



Les résidents de pensions de famille sont majoritairement inactifs bien que 19% déclarent une activité professionnelle dont la moitié sont salariés en CDI.

25% des résidents sont dans l'impossibilité administrative ou médicale d'exercer une activité professionnelle, 26% sont déclarés inactifs et 15% sont retraités. Les ménages sans activité professionnelle sont également majoritaires dans le reste de la France où la proportion des personnes dans l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle représentent 42% de l'ensemble des résidents de PF.

► Figure 2.

Des parcours marqués par des situations d'hébergement et de sans-abrisme avant l'entrée en pension de famille

Plus du tiers des résidents en pensions de famille étaient hébergés avant leur entrée dans une structure d'hébergement (37%), dont 23% en hébergement généraliste et 12% en centre d'hébergement d'urgence et 17% étaient hébergés par un proche ou un tiers. Les situations de sans-abrisme sont également fréquentes (13%) et montrent le rôle que jouent les PF dans le parcours des personnes à la rue. Les résidents de pensions de famille sortent par ailleurs pour 11% d'entre eux d'une institu-

⁴ Soit un nombre moyen de 24 places par établissement. L'offre de places en PF/RA en Île-de-France croît. On compte au 31 décembre 2023, 637 places supplémentaires (+ 18%).
⁵ Enquête ES-DS 2016, DREES - traitement Drihl

tion⁶ ou d'un autre établissement de logement adapté (9%).

Une part très faible de résidents était logée précédemment dans un logement ordinaire (3% dans le parc social et 3% dans le parc privé).

Dans le reste de la France, les sorties depuis des structures d'hébergement représentent également un tiers des résidents. Les sorties depuis un logement ordinaire sont plus fréquentes qu'en Île-de-France (19% dont 9% depuis le parc privé et 10% depuis le parc social).

► Figure 3.

Les caractéristiques socio-démographiques déterminent les situations résidentielles antérieures

Les profils socio-démographiques des résidents déterminent leur situation avant l'entrée, notamment l'âge, le genre et la nationalité. 20% des femmes étaient précédemment hébergées par un proche ou un tiers contre 15% des hommes, particulièrement les femmes de moins de 35 ans (26% contre 15% pour les femmes de plus de 65 ans). À l'inverse, les hommes avaient plus souvent connu une période de sans-abrisme (15% contre 9%), notamment chez les hommes de 50 à 64 ans (20%).

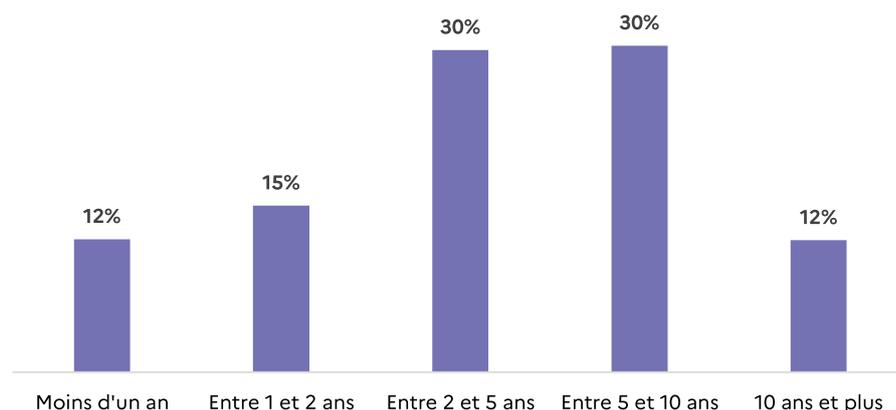
La nationalité des résidents détermine également leur situation avant l'entrée en pension de famille. Les résidents de nationalité étrangère étaient plus souvent hébergés dans une structure d'hébergement que les résidents de nationalité française (44% contre 33%). Cette proportion monte à 48% et 40% dans la classe d'âge 50-64 ans.

Des séjours longs, en augmentation

Les pensions de famille sont des établissements destinés à l'accueil pérenne des personnes, sans condition de durée.

Au 31 janvier 2021, la durée médiane de séjour est équivalente à la du-

► 4. Répartitions des tranches de temps d'ancienneté des sortants de PF



► 5. Tableau de comparaison des profils des résidents et des sortants de PF

	Genre		Nationalité		Âge moyen (années)	Situation avant l'entrée		
	Hommes	Femmes	Française	Etrangère		Structure d'hébergement	Hébergé ou logé par un proche ou un tiers	Habitat de fortune, habitation mobile, sans abri
Résidents	66%	34%	67%	33%	51,3	37%	17%	13%
Sortants	64%	36%	74%	26%	47,2	29%	23%	9%

rée médiane nationale (44 mois pour 43 mois). Ainsi, un résident sur deux est logé depuis presque 4 ans et 12% des résidents de pensions de famille sont logés depuis au moins 10 ans. L'Île-de-France se distingue du reste du territoire national par une part plus importante de résidents avec une ancienneté supérieure à 5 ans (42% contre 37%). Le temps d'ancienneté médian des résidents franciliens a par ailleurs augmenté de 4 mois depuis 2016 (40 mois) et la part de résidents avec une ancienneté de au moins 5 ans a augmenté depuis 2016 (42% contre 36%). Ainsi, en 2021 les arrivées récentes ne sont pas plus fréquentes qu'en 2016, cependant les résidents présentent une tendance à rester plus longtemps.

► Figure 4.

Des sorties rares mais marquées par un accès prioritaire au logement social

De même, les sorties du dispositif sont peu fréquentes.

Le profil des personnes sortantes,

hors décès, est différent de celui des résidents. Les sortants sont plus jeunes en moyenne (47,2 ans), plus souvent accompagnés d'enfants (9%), très majoritairement de nationalité française (74%) et en activité (21% dont 13% de personnes en CDI).

En 2020, les sortants de pensions de famille sont près d'un tiers (30%) à accéder à un logement ordinaire, et le plus souvent à un logement locatif social (25% contre 5% dans le parc privé) et 14% des sortants sont hébergés chez un proche ou un tiers.

Les situations des personnes précédant l'entrée en pensions de famille déterminent en partie les situations de sortie. Les résidents venant d'un logement adapté ou d'une institution accèdent plus fréquemment à un logement ordinaire (54% et 53%). Les résidents sortant d'une situation de sans-abrisme accèdent aussi fréquemment à un logement ordinaire (33%), cependant ce sont les plus nombreux à sortir dans une situation de sans-abrisme (10% contre 2% pour l'ensemble des sortants). Les rési-

⁶ Établissement médical ou médico-social, pénitentiaire, pour personnes âgées, protection de l'enfance ou assistant familial.

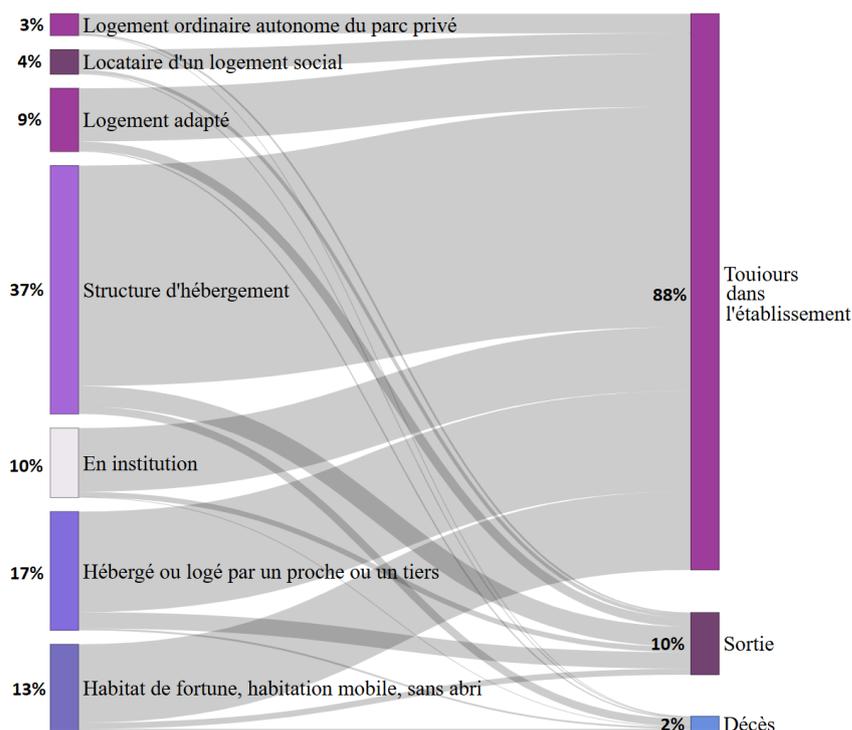
dents ayant été en structure d'hébergement connaissent aussi une certaine inertie dans leur parcours, 22% d'entre eux accèdent à un logement ordinaire, mais 14% sortent vers une structure d'hébergement et 9% vers une institution. Cette inertie est encore plus marquée pour les résidents sortis hébergés chez un proche ou un tiers avant leur entrée : 38% retrouvent cette situation en sortie, tandis que 29% seulement accèdent à un logement ordinaire.

► Figure 5.

La situation antérieure et l'activité impactent les conditions de sortie

L'activité professionnelle a aussi un impact sur le type de sortie. L'accès à un logement ordinaire est favorisé par l'exercice d'une activité professionnelle. 51% des résidents ayant une activité sortent dans un logement ordinaire, et 68% des résidents en CDI (cette part recule à 31% pour les titulaires d'un CDD). Les chômeurs inscrits à Pôle Emploi accèdent au logement ordinaire (46%), alors que ceux non-inscrits sont plus

► 6. Trajectoires des résidents de PF



souvent en situation de sans-abrisme à leur sortie (21%).

A contrario, les personnes dans l'impossibilité de travailler et les retraités accèdent seulement à hauteur de 28% et 25% à un logement ordinaire, avec

des sorties fréquentes vers des institutions (17% et 13%) ou des logements adaptés (12% pour les retraités).

► Figure 6.

► Sources

L'enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS) dresse un bilan de l'activité des établissements d'hébergement et de logement adapté, décrit les principales caractéristiques de leur personnel ainsi que le profil des personnes qui y sont hébergées ou logées, ou qui en sont sorties.

L'enquête est pilotée par la Dress (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques - service statistique ministériel dans les domaines de la santé et du social). Le traitement et l'analyse des données à l'échelle de l'Île-de-France sont réalisés par la Drihl.

Les résultats présentés ici concernent les personnes logées en pensions de famille et en résidences accueil au 31 janvier 2021 et celles qui en sont sorties entre le 1er janvier 2020 et le 31 janvier 2021. Les résultats sont globalisés pour les résidents des pensions de famille et des résidences accueil, du fait de la faible proportion de résidents en résidences accueil dans l'enquête.

► Pour en savoir plus

- Cabannes, P.-Y., Chauvin, P.-A. (2021), « Le logement adapté, un tremplin vers le logement ordinaire », Les Dossiers de la Drees, Drees, n° 81, juillet
- URHAJ Île-de-France (2024), « Observatoire régional 2024 », octobre
- Unaf0 (2023), « Profils et parcours des personnes logées »
- Drihl Île-de-France, [Socle de données hébergement et logement adapté](#)
- Drihl Île-de-France, [Cartographie du nombre de places ouvertes en résidence accueil et pension de famille en 2023](#)

Directeur de la rédaction : Laurent Bresson

Conception / réalisation : Drihl / SOEE

La Drihl remercie Luca AZGULIAN pour la rédaction de cette lettre.

Contact : soee.drihl-if@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement Île-de-France (Drihl)

5 rue Leblanc - 75911 Paris Cedex 15